



Alerte : Des milliers de jeunes scolarisés et leur famille mis en danger

Les mesures gouvernementales contre les droits des étranger·es. mettent en danger des milliers de jeunes et leurs familles dans notre département.

L'application de la loi Darmanin et de la circulaire Retailleau (qui abroge la circulaire Valls de 2012) entraîne

- la restriction massive des admissions exceptionnelles au séjour, notamment au titre de la vie privée et familiale,
 - l'exigence absurde de sept années de présence pour les jeunes devenus majeurs, au lieu de trois précédemment,
 - la multiplication des refus de séjour avec obligation de quitter le territoire valables trois ans au lieu d'un an et opposables à toute demande ultérieure,
 - Une atteinte au droit à la scolarisation, aux études supérieures ou aux formations en alternance.

De la maternelle à l'université, ces élèves, nos élèves, les ami.e.s et camarades de nos enfants, risquent de voir leur études interrompues, leur insertion professionnelle et sociale remise en cause, leur parcours de vie saccagé.

Dans un département où la population d'origine étrangère, en situation régulière ou qu'elle aspire à le devenir, est particulièrement nombreuse, cette dérive xénophobe met en cause le sentiment d'intégration et le vivre ensemble.

N'attendons pas qu'il soit trop tard pour réagir ! Au-delà de cette pétition, nous appelons solennellement les personnels de l'éducation, les parents, les jeunes, les élus et acteurs institutionnels, tous les citoyens à se mobiliser pour la régularisation durable de ces jeunes insérés dans un parcours de formation.

Bobigny, le 23.04.2025